

# AVIS DES SOCIETES

## ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

### La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE)

Siège social : 95, Avenue de la Liberté -1002 Le Belvédère – Tunis.

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Fehmi LAOURINE.

ACTIFS (En Dinars Tunisiens)						
DESIGNATION	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013		
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>						
AC11 Investissements de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	32 067	17 395	14 672	32 067	6 706	25 361
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
AC14 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0
	<b>32 067</b>	<b>17 395</b>	<b>14 672</b>	<b>32 067</b>	<b>6 706</b>	<b>25 361</b>
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>228 293</b>	<b>53 906</b>	<b>174 387</b>	<b>137 253</b>	<b>13 456</b>	<b>123 797</b>
AC21 Installations techniques & machines	0	0	0	0	0	0
AC22 Autres installations, outil et mobilier	228 293	53 906	174 387	137 253	13 456	123 797
AC23 Acomptes versés et Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
	<b>228 293</b>	<b>53 906</b>	<b>174 387</b>	<b>137 253</b>	<b>13 456</b>	<b>123 797</b>
<b>AC3 Placements</b>						
AC31 Terrains et constructions	2 724 145	0	2 724 145	0	0	0
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	2 724 145	0	2 724 145	0	0	0
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	0	0	0	0	0	0
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	0	0	0	0	0	0
AC33 Autres placements financiers	54 362 121	0	54 362 121	17 756 190	0	17 756 190
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	9 051	0	9 051	0	0	0
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	52 348 070	0	52 348 070	15 751 190	0	15 751 190
AC333 Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0
AC334 Autres prêts	0	0	0	0	0	0
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
AC336 Autres	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0	0	0	0	0	0
	<b>57 086 266</b>	<b>0</b>	<b>57 086 266</b>	<b>17 756 190</b>	<b>0</b>	<b>17 756 190</b>
<b>AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>						
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler	0	0	0	0	0	0
AC520 Provision d'assurance vie	0	0	0	0	0	0
AC530 Provision pour sinistres ( Vie )	61 258	0	61 258	0	0	0
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes ( Vie )	0	0	0	0	0	0
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage	0	0	0	0	0	0
AC560 Autres Provision techniques ( Vie )	0	0	0	0	0	0
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0	0	0	0	0
	<b>61 258</b>	<b>0</b>	<b>61 258</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AC6 Créances</b>						
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	3 174 882	0	3 174 882	774 014	935	773 079
AC611 Primes acquises et non émises	3 174 882	0	3 174 882	774 014	935	773 079
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	0	0	0	0	0	0
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0	0
AC63 Autres créances	251 095	0	251 095	52 114	0	52 114
AC631 Personnel	28 000	0	28 000	2 430	0	2 430
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	223 095	0	223 095	30 092	0	30 092
AC633 Débiteurs divers	0	0	0	19 592	0	19 592
AC64 Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0	0	0
	<b>3 425 977</b>	<b>0</b>	<b>3 425 977</b>	<b>826 128</b>	<b>935</b>	<b>825 193</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>						
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 482 628	0	1 482 628	6 466 244	0	6 466 244
AC72 Charges reportées	0	0	0	0	0	0
AC721 Frais d'Acquisition reportés	0	0	0	0	0	0
AC722 Autres charges à répartir	0	0	0	0	0	0
AC73 Comptes de régularisation Actif	1 515 765	0	1 515 765	477 729	0	477 729
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues	1 493 546	0	1 493 546	427 819	0	427 819
AC732 Estimation de réassurance-acceptation	0	0	0	0	0	0
AC733 Autres comptes de régularisation	22 219	0	22 219	49 910	0	49 910
AC74 Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0
AC75 Autres	0	0	0	0	0	0
	<b>2 998 393</b>	<b>0</b>	<b>2 998 393</b>	<b>6 943 973</b>	<b>0</b>	<b>6 943 973</b>
<b>Total</b>	<b>63 832 254</b>	<b>71 301</b>	<b>63 760 953</b>	<b>25 695 611</b>	<b>21 097</b>	<b>25 674 514</b>

**CAPITAUX PROPRES & PASSIFS**  
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	MONTANT Au 31/12/2014	MONTANT Au 31/12/2013
<b>Capitaux Propres</b>		
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	0	0
CP3 Rachat d'actions propres	0	0
CP4 Autres capitaux propres	0	0
CP5 Résultat reporté	-1 435 739	0
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>8 564 261</b>	<b>10 000 000</b>
CP6 Résultat Exercice	-1 079 796	-1 435 739
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>7 484 464</b>	<b>8 564 261</b>
<b>Passifs</b>		
<b>PA1 Autres passifs financiers</b>		
PA11 Emprunts obligataires	0	0
PA12 TCN émis par l'entreprise	0	0
PA13 Autres Emprunts	0	0
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	135 585	93 917
	<b>135 585</b>	<b>93 917</b>
<b>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</b>		
PA21 Provision pour pensions et obligations similaires	0	0
PA22 Provision pour impôts	0	0
PA23 Autres Provisions	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>		
PA310 Provision pour primes non acquises	0	0
PA320 Provision d'assurances vie	51 478 554	16 057 419
PA330 Provision pour sinistres ( Vie )	1 871 933	104 941
PA340 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes ( Vie )	500 732	0
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage	84 829	0
PA360 Autres provisions techniques ( Vie )	0	0
	<b>53 936 048</b>	<b>16 162 360</b>
<b>PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	<b>879 414</b>	<b>112 080</b>
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	<b>221 975</b>	<b>49 832</b>
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0
PA622 Autres	221 975	49 832
PA63 Autres dettes	<b>462 003</b>	<b>180 290</b>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	0	0
PA632 Personnel	765	0
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	248 930	75 993
PA634 Crédoeurs divers	212 308	104 296
PA64 Ressources spéciales	0	0
	<b>1 563 392</b>	<b>342 202</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>		
PA71 Comptes de régularisations Passif	<b>641 464</b>	<b>511 774</b>
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	0	0
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	641 464	511 774
PA72 Ecart de conversion	0	0
	<b>641 464</b>	<b>511 774</b>
<b>Total du passif</b>	<b>56 276 489</b>	<b>17 110 253</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>63 760 953</b>	<b>25 674 514</b>

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE**  
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION		Opérations brutes 2014	Cessions et /ou rétrocessions 2014	Opérations nettes 2014	Opérations nettes 2013
<b>PRV1 Primes</b>					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	40 419 234	531 119	39 888 115	16 237 299
<b>PRV2 Produits de Placements</b>					
PRV21 Revenus des placements	+	2 010 675	0	2 010 675	182 505
PRV22 Produits des autres placements	+	0	0	0	0
<b>sous total 2a</b>		<b>2 010 675</b>	<b>0</b>	<b>2 010 675</b>	<b>182 505</b>
PRV23 Reprises de corrections de valeur sur placements	+	0	0	0	0
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	0	0	0	0
<b>sous total 2</b>		<b>42 429 909</b>	<b>531 119</b>	<b>41 898 790</b>	<b>16 419 804</b>
<b>PRV3 Plus values non réalisées sur placements</b>	+	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>	+	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHV1 Charge de sinistres</b>					
CHV11 Montants payés	-	2 195 349	23 759	2 171 590	33 250
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	1 766 992	61 258	1 705 733	104 941
<b>sous total 3</b>		<b>3 962 340</b>	<b>85 017</b>	<b>3 877 323</b>	<b>138 191</b>
<b>CHV2 Variation des Autres Provision</b>					
CHV21 Provisions d'assurance vie	+/-	36 006 696	0	36 006 696	16 057 419
CHV22 Autres provisions techniques	+/-	0	0	0	0
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	+/-	0	0	0	0
<b>sous total 4</b>		<b>36 006 696</b>	<b>0</b>	<b>36 006 696</b>	<b>16 057 419</b>
<b>CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>					
CHV41 Frais d'acquisition	-	2 016 147	0	2 016 147	873 421
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration	-	329 450	0	329 450	131 800
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+	0	0	0	0
<b>sous total 5</b>		<b>2 345 598</b>	<b>0</b>	<b>2 345 598</b>	<b>1 005 221</b>
<b>CHV5 Autres Charges techniques</b>	-	<b>964 150</b>	<b>0</b>	<b>964 150</b>	<b>572 480</b>
<b>CHV9 Charges de placements</b>					
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	26 263	0	26 263	10 695
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0	0	0
<b>sous total 6</b>		<b>990 413</b>	<b>0</b>	<b>990 413</b>	<b>583 175</b>
<b>CHV10 Moins values non réalisées sur placements</b>	-	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</b>	-	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>		<b>-875 138</b>	<b>446 102</b>	<b>-1 321 240</b>	<b>-1 364 203</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Montant 2014	Montant 2013
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+/- -1 321 240	-1 364 203
<b>PRNT1 Produits des Placements</b>		
PRNT11 Revenus des placements	+	272 916
PRNT12 Produits des autres Placements	+	0
<b>sous total 1a</b>	<b>272 916</b>	<b>211 305</b>
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	+	0
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	50 762
<b>sous total 1</b>	<b>-997 562</b>	<b>-1 152 568</b>
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+	0
<b>CHNT1 Charges des Placements</b>		
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-	1 008
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	0
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0
<b>sous total 2</b>	<b>1 008</b>	<b>100</b>
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	-	0
PRNT2 Autres produits non techniques	+	0
CHNT3 Autres charges non techniques	-	170
<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>	<b>-998 740</b>	<b>-1 403 151</b>
CHNT4 Impôts sur le résultat	-	81 057
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après Impôts</b>	<b>-1 079 796</b>	<b>-1 435 739</b>
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	0
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-1 079 796</b>	<b>-1 435 739</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-1 079 796</b>	<b>-1 435 739</b>
CHNT6/PRNT5 Effets Modifications comptables ( nets d'impôts )	0	0
<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>	<b>-1 079 796</b>	<b>-1 435 739</b>

**ETAT DE FUX DE TRESORERIE**  
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Montant 2014	Montant 2013
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements des primes reçues des assurés	38 124 414	15 520 018
Sommes versées pour paiement des sinistres	-2 235 284	-31 586
Encaissements des primes reçues ( acceptations )		
Sommes versées pour paiement des sinistres ( acceptations )		
Commissions versées sur les acceptations		
Décaissements de primes pour les cessions	-335 217	-6 901
Encaissements des sinistres pour les cessions		
Commissions reçues sur les cessions		
Commissions versées aux intermédiaires	-111 051	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 301 135	-1 130 571
Variation des dépôts auprès des cédantes		
Variations des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-36 605 931	-17 751 190
Encaissements liés à la cession de placements financiers	50 762	
Taxes sur les assurances versées au trésor		
Produits financiers reçus	1 245 011	-33 779
Impôt sur les bénéfices payés	0	0
Autres mouvements		
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-2 168 431</b>	<b>-3 434 009</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-2 815 185	-75 403
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles		0
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		0
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation		0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		0
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-2 815 185</b>	<b>-75 403</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-4 983 615</b>	<b>-3 509 412</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>	<b>6 466 244</b>	<b>9 975 656</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>1 482 628</b>	<b>6 466 244</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**ARRETES AU 31/12/2014**

**I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

La Compagnie Nouvelle d'Assurance – Attijari Assurance est une société anonyme de droit tunisien, dont l'objet social est la pratique des opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation.

La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie et notamment la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances et la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.

**II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

L'exercice 2014 a connu les faits marquants suivants :

- Acquisition du nouveau siège de la Compagnie ;
- Titularisation des sept nouveaux diplômés recrutés en 2013 ;
- Recrutement de :
  - un auditeur interne,
  - une responsable du back-office,
  - une assistante administrative et financière,
  - une technicienne en informatique,
  - un coursier.
- Homologation auprès du Comité Général des Assurances des produits « Assurdécouvert Pack », « Temporaire décès en inclusion », « Capital avenir » et « Ikram » ;
- Approbation par le Conseil d'Administration de la convention bancassurance établi entre la Compagnie et la Banque Attijari de Tunisie ;
- Performance commerciale en ligne avec les objectifs fixés ;
- Amélioration du rendement du portefeuille placements ;
- Un résultat net déficitaire en dessous du chiffre budgété.

**III- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la société sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définies par le système comptable tunisien et plus particulièrement par les normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances.

**A- Actifs incorporels et corporels**

Les actifs incorporels et corporels qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°6 et 5, sont pris en compte à leur coût d'acquisition.

La valeur amortissable de ces actifs est linéairement réparti sur la durée d'utilisation de cette immobilisation.

**B- Contrat de location financement**

Les contrats de location sont comptabilisés, au début de la période de location, à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

**C- Obligations et autres titres à revenus fixes**

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en débit du compte « Revenus des placements ».

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre est prise en produit.

#### D- Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises sont afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison de retard dans les traitements informatiques.

#### E- Primes à annuler

En absence d'un historique permettant d'estimer de manière statistique les primes à annuler relatifs aux primes acquises de l'exercice, elles sont déterminées sur la base d'un inventaire des annulations intervenues postérieurement à la date de clôture.

#### F- Intérêts acquis non échus

Les intérêts acquis et non échus relatifs aux placements sont constatés, selon la règle de prorata temporis, en produit de l'exercice.

#### G- Autres comptes de régularisation

Les autres charges constatés d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

#### H- Provisions techniques

##### **H.1-Provision mathématique :**

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés. Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

##### **H.2-Provision pour frais de gestion :**

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

##### **H.3-Provision pour participation aux bénéficies :**

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéficies n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

##### **H.4-Provision pour sinistres à payer :**

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

##### **H.5-Provision d'égalisation :**

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

#### I- Charges par destination

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisition
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment :
  - ✓ L'effectif,
  - ✓ Surface des locaux occupés,
  - ✓ Temps de travail

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

#### IV- NOTES SUR LE BILAN

Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments de l'actif ont été détaillés dans un tableau établi conformément à l'annexe 8 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 8).

##### IV.1-AC1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisant au 31/12/2014, le montant brut de 32 067 dinars et la valeur nette d'amortissements de 14 672 dinars, correspondent aux coûts des licences d'utilisation du logiciel d'exploitation de la Compagnie. .  
Le coût du logiciel est amorti linéairement au taux de 33.33%.

##### IV.2-AC22 Autres installations, outils et mobilier

Les autres installations, outils et mobiliers totalisant au 31/12/2014 228 293 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute	Taux d'amort.	Amortissement	Valeur nette
Matériel de transport pris en leasing	162 200	20%	26 703	135 497
Matériel et Mobiliser de Bureau	5 177	20%	2 533	2 644
Matériel informatique	60 916	33,33%	24 670	36 246
<b>Total</b>	<b>228 293</b>		<b>53 906</b>	<b>174 387</b>

Les acquisitions de l'exercice totalisant 91 040 dinars se détaillent comme :

- deux voitures de service pris en leasing auprès de la société Attijari Leasing	64 200
- un serveur	17 136
- trois PC portables	5 276
- deux PC fixes	2 519
- divers	1 909
<b>Total</b>	<b>91 040</b>

##### IV.3-AC 3 Placements

###### IV.3.1-AC31 Terrains et constructions

La valeur des Terrains et constructions totalisant au 31/12/2014 2 724 145 dinars, correspondre au coût d'acquisition du nouveau siège, en cours de rénovation.

###### IV.3.2-AC33 Autres placements financiers

Les autres placements financiers totalisant au 31/12/2014 54 362 121 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute	Dont valeur des placements affectés en représentation des engagements techniques
Bons de trésor	35 348 070	35 348 070
Emprunt national	6 000 000	6 000 000
Emprunt obligataire BIAT	6 000 000	6 000 000
Emprunt obligataire Attijari Leasing	5 000 000	5 000 000
Certificats de dépôt Attijari Bank	2 000 000	-
Actions Attijari SICAV	9 051	-
Dépôts et cautionnements	5 000	-
<b>Total</b>	<b>54 362 121</b>	<b>52 348 070</b>

Les placements ont fait l'objet d'une synthèse dans un tableau établi conformément à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 9).

##### IV.4-AC530 Parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres (Vie)

La part des réassureurs dans les provisions pour sinistres Vie constaté au 31/12/2014, s'élève à 61 258 dinars.



#### IV.5-AC611 Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises, s'élevant au 31/12/2014 à 3 174 882 contre 773 079 dinars pour l'exercice précédent, correspondent à des primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises (ou annulées) en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques. Elles se détaillent comme suit :

- Primes acquises et non émises	3 285 050
- Provision pour primes à annuler	<110 167>
<b>Total</b>	<b>3 174 882</b>

#### IV.6-AC63 Autres créances

Les autres créances totalisant au 31/12/2014 251 095 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Personnel avances et acomptes	28 000
Retenues à la source opérées par les organismes financiers	216 982
Retenues à la source opérées par les autres débiteurs	6 113
<b>Total</b>	<b>251 095</b>

#### IV.7-AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse

Les avoirs en banque, CCP, chèques et caisse totalisent au 31/12/2014 la somme de 1 482 628 dinars :

Désignation	Montant
Comptes courants Attijari Bank	1 482 537
Avoirs chez Attijari Intermédiation	90
Caisse Siège	1
<b>Total</b>	<b>1 482 628</b>

#### IV.8-AC73 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs totalisent au 31/12/2014 1 515 765 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Intérêts courus sur BTA	956 070
Intérêts courus sur Certificats de dépôt	157 221
Intérêts courus sur Emprunts obligataires	19 853
Intérêts courus sur Emprunt national	202 504
Amortissement des différences sur les prix de remboursement des BTA (décotes)	157 898
<b>S/Total Intérêts acquis non échus</b>	<b>1 493 546</b>
Charges constatées d'avance	6 061
Produits à recevoir	16 158
<b>S/Total Autres comptes de régularisation</b>	<b>22 219</b>
<b>Total</b>	<b>1 515 765</b>

Mouvements sur les éléments des capitaux propres et des passifs

#### IV.9-CP1 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisant au 31/12/2014 8 564 261 dinars contre 10 000 000 dinars en 2013. La variation de – 1 435 739 dinars correspondre au report du montant du résultat déficitaire de l'exercice 2013.

#### IV.10-PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Les dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisant au 31/12/2014 135 585 dinars correspondent au montant restant dû relatif à trois contrats de leasing conclus avec la société ATTIJARI LEASING.

Les deux derniers contrats ont été conclus le 20/10/2014 et ont porté sur deux voitures de tourisme d'une valeur toutes taxes comprises respective de 29 500 dinars et 34 700 dinars.

La ventilation selon la durée résiduelle de la dette en distinguant la part à moins d'un an, la part à plus d'un an et moins de cinq ans et la part à plus de cinq ans s'établi comme suit :

	Principal	Intérêts
Dettes à moins d'un an	29 560	8 938
Dettes à moins de cinq ans	106 025	12 343
<b>Total</b>	<b>135 585</b>	<b>21 281</b>

#### IV.11-PA3 Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent à fin décembre 2014 53 936 048 dinars détaillées comme suit :

Désignation	2014	2013
Provisions mathématique	51 478 554	16 050 234
Provisions pour sinistres	1 802 694	100 896
Provision pour frais de gestion des sinistres	69 239	4 045
Provision d'égalisation	84 829	-
Provision pour participations aux bénéfices	500 732	-
Provisions pour frais de gestion globale	-	7 185
<b>Total</b>	<b>53 936 048</b>	<b>16 162 360</b>

#### IV.12-PA 61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisant au 31/12/2014 879 414 dinars contre 112 080 dinars pour l'exercice précédent, correspondent au montant des commissions d'acquisition et de gestion des encours (Hors celles relatives aux primes acquises et non émises constatées au niveau des comptes de régularisation (Cf. PA71)) revenant à la Banque Attijari de Tunisie, au titre de l'exercice 2014, dans le cadre des opérations de Bancassurance.

#### IV.13- PA 62 Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance totalisant au 31/12/2014 221 975 dinars contre 49 832 dinars pour l'exercice précédent, correspondent au montant des primes cédées en 2014 aux réassureurs, en cours de règlement à la clôture de l'exercice.

#### IV.14-PA 63 Autres dettes

Les autres dettes totalisant au 31/12/2014 la somme de 462 003 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
IS à payer	81 057
Impôts et taxes	108 118
CNSS	59 755
<b>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</b>	<b>248 930</b>
Fournisseurs Factures non Parvenues	39 151
Attijari bank	94 294
Divers fournisseurs d'exploitation	78 863
<b>Créditeurs divers</b>	<b>212 308</b>
<b>Personnel rémunérations dues</b>	<b>765</b>
<b>Total</b>	<b>462 003</b>

#### IV.15- PA71 Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs totalisant au 31/12/2014 641 464 dinars contre 511 774 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	2014	2013
Provision pour bonus à payer	135 513	190 412
Provision Rémunération Président de conseil & jetons de présence	145 400	80 000
Provision Challenges aux réseaux	80 000	75 000
Provisions pour cadeaux	25 000	40 436
Commission d'acquisition/PANE	156 786	33 283
Provisions pour congés	77 143	18 804
Commission de gestion à payer	-	11 768
Provision pour départ à la retraite	8 242	5 001
Diverses charges à payer	13 380	57 070
<b>Total</b>	<b>641 464</b>	<b>511 774</b>

#### V- NOTES SUR LE RESULTAT

RTV Résultat technique de l'assurance vie

Le résultat technique de l'exercice 2014 est déficitaire de – 1 321 240 dinars contre un déficit de – 1 364 203 dinars pour l'exercice précédent.

Un état de résultat technique par catégories de contrats a été établi selon le modèle prévu par l'annexe 12 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 12).

#### V.1-PRV1 Primes

Les primes acquises nettes des cessions de réassurance s'élèvent au 31/12/2014 à 39 888 115 dinars contre 16 237 299 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	2014	2013
Primes émises	38 775 643	15 978 388
Primes annulées	<864 772>	<458 370>
Variation Primes acquises non encore émises	2 508 363	774 014
<b>Total Brut</b>	<b>40 419 234</b>	<b>16 294 032</b>
Primes cédées	<531 119>	<56 733>
<b>Total net</b>	<b>39 888 115</b>	<b>16 237 299</b>

#### V.2-PRV2 Produits de placements

Les produits des placements totalisent au 31/12/2014 2 010 675 dinars contre 182 505 dinars pour l'exercice précédent.

#### V.3-CHV1 Charge de sinistres

Les charges de sinistres et des prestations payées nettes de cessions de réassurance totalisent au 31/12/2014 3 877 323 dinars contre 138 191 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignations	2014	2013
Sinistres payés	171 194	-
Part des réassureurs	<23 759>	-
<b>S/T</b>	<b>147 435</b>	<b>-</b>
Variations des provisions pour sinistres à payer	985 539	52 524
Part des réassureurs	<61 258>	-
<b>S/T</b>	<b>924 281</b>	<b>52 524</b>
Prestations payées	2 064 090	33 285
Variation des provisions pour prestations à payer	716 259	48 372
<b>S/T</b>	<b>2 780 349</b>	<b>81 657</b>
Charges de gestion des sinistres	66 925	1 664
Variation provision pour charges de sinistres	65 194	4 045
<b>S/T</b>	<b>132 119</b>	<b>5 709</b>
Prélèvements pénalités et frais de gestion / prestations	<106 860>	<1 699>
<b>Total</b>	<b>3 877 323</b>	<b>138 191</b>

#### V.4-CHV2 Variation des autres provisions

La variation des autres provisions techniques s'élève au 31/12/2014 à 36 006 696 contre 16 057 419 dinars, détaillée comme suit :

Désignation	2014	2013
Var. Provisions mathématique Epargne	35 100 800	15 925 156
Var. Provisions mathématique Décès	210 110	125 078
Var. Provisions pour rentes éducation	117 410	-
Var. Provision d'égalisation	84 829	-
Var. Provision pour participation aux bénéfices	500 732	-
Var. Provisions pour frais de gestion globale	<7 185>	7 185
<b>Total</b>	<b>36 006 696</b>	<b>16 057 419</b>

#### V.5-CHV4 Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent au 31/12/2014 2 345 598 dinars contre 1 005 221 dinars pour l'exercice précédent. Ces frais représentent 5,65% du total des primes acquises en 2014 contre 6,17% pour 2013.

Ils correspondent aux frais directement ou indirectement imputables aux activités d'acquisition et d'administration des contrats.

#### V.6-CHV5 Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent au 31/12/2014 964 150 dinars contre 572 480 dinars pour l'exercice précédent. Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne peuvent être affectés ni directement ni indirectement par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations représentatives de l'activité d'assurance vie.

#### V.7-CHV9 Charges de placements

Les charges de placements totalisent au 31/12/2014 26 263 dinars contre 10 695 dinars. Elles correspondent aux frais indirectement imputables aux activités de gestion des placements, tels que les charges de personnel, les loyers et les amortissements des équipements d'exploitation.

Ces charges ont été synthétisés dans un tableau établi selon le modèle prévu par l'annexe 11 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 11).

#### **V.8-PRNT1 Revenus des placements**

Les produits des placements « libres » totalisent au 31/12/2014 323 678 dinars contre 211 535 dinars pour l'exercice précédent.

#### **VI- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

- Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisant au 31/12/2014 2 168 431 dinars contre 3 434 010 dinars pour l'exercice précédent s'analysent comme suit :
- Les encaissements des primes reçues des assurés totalisent au 31/12/2014 38 124 414 dinars contre 15 520 018 dinars pour l'exercice précédent.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres totalisent au 31/12/2014 2 235 284 dinars contre 31 586 pour l'exercice précédent.
- Les décaissements au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent au 31/12/2014 à 335 217 dinars contre 6 901 pour l'exercice précédent.
- Les commissions versées aux intermédiaires totalisent au 31/12/2014 111 051 dinars contre 0 dinars l'exercice précédent.
- Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel totalisent au 31/12/2014 2 301 135 dinars contre 1 130 571 pour l'exercice précédent.
- Les décaissements liés à l'acquisition des placements financiers totalisent au 31/12/2014 36 605 931 dinars contre 17 751 190 dinars pour l'exercice précédent.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers s'élèvent au 31/12/2014 à 50 762 dinars contre 0 dinars pour l'exercice précédent.
- Les produits financiers reçus au 31/12/2014 s'élèvent à 1 245 011 dinars contre un solde débiteur de – 33 779 pour l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisant au 31/12/2014 2 815 185 dinars correspondent aux décaissements relatifs à l'acquisition du nouveau siège de la compagnie.

#### **VII-Évènements postérieurs à la clôture**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 12 Février 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**Annexe 8**  
**Mouvements ayant affecté les éléments de l'actifs**

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
<b>Actifs incorporels</b>	<b>32 067</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32 067</b>	<b>6 706</b>	<b>0</b>	<b>10 689</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 395</b>	<b>0</b>	<b>14 672</b>
Frais de recherche et développement				0							0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques	32 067	0		32 067	6 706		10 689				17 395	0	14 672
Fonds de commerce				0							0	0	0
Acomptes versés				0							0	0	0
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>137 253</b>	<b>91 040</b>	<b>0</b>	<b>228 293</b>	<b>13 456</b>	<b>0</b>	<b>40 450</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 906</b>	<b>0</b>	<b>174 387</b>
Installations techniques et machines				0							0	0	0
Autres installations, outillage et mobilier	137 253	91 040		228 293	13 456		40 450				53 906	0	174 387
Acomptes versés				0							0	0	0
<b>Placements</b>	<b>17 756 190</b>	<b>49 259 335</b>	<b>9 929 258</b>	<b>57 086 266</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>57 086 266</b>
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	0	2 724 145	0	2 724 145							0	0	2 724 145
Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Autres placements financiers	17 756 190	46 535 190	9 929 258	54 362 121	0	0	0	0	0	0	0	0	54 362 121
Actions, autres titres à revenu variable		7 938 310	7 929 258	9 051							0	0	9 051
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 751 190	38 596 880	2 000 000	52 348 070							0	0	52 348 070
Prêts hypothécaire				0							0	0	0
Autres prêts				0							0	0	0
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers	2 000 000			2 000 000							0	0	2 000 000
Autres	5 000			5 000							0	0	5 000
Créances pour espèces déposés				0							0	0	0
Placements des contrats en UC				0							0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>17 925 510</b>	<b>49 350 375</b>	<b>9 929 258</b>	<b>57 346 626</b>	<b>20 162</b>	<b>0</b>	<b>51 139</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>71 301</b>	<b>0</b>	<b>57 275 325</b>

**Annexe N°9**  
**Etat récapitulatif des placements**

	Valeur brute	Valeur nette	juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	2 724 145	2 724 145		0
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	9 051	9 051		
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	52 348 070	52 348 070		0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	3 487 628	3 487 628		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
<b>Total des Placements</b>	<b>58 568 894</b>	<b>58 568 894</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	58 563 894	58 563 894		0
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				
<b>Total</b>	<b>58 563 894</b>	<b>58 563 894</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Annexe N°10

## Etat des règlements et des provisions pour sinistres décès à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance
	2013
<b><i>Inventaire 2013</i></b>	
Règlements cumulés	0
Provisions pour sinistres	52 524
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>52 524</b>
Primes acquises	208 116
% sinistres / primes acquises	25,24%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014
<b><i>Inventaire 2014</i></b>		
Règlements cumulés	50 486	120 708
Provisions pour sinistres	61 110	1 179 192
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>111 596</b>	<b>1 299 899</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594
% sinistres / primes acquises	53,62%	43,71%

## Annexe N°11

## Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenu des participations			
Revenu des autres placements		2 283 591	2 283 591
Autres revenu financiers (commissions, honoraires)			
<b>Total produits des placements</b>	<b>0</b>	<b>2 283 591</b>	<b>2 283 591</b>
Intérêts			
Frais externes		27 271	27 271
Autres frais		0	0
<b>Total charges des placements</b>	<b>0</b>	<b>27 271</b>	<b>27 271</b>



**ANNEXE N°12**  
**Résultat technique par catégorie d'assurance vie**

	Produits décès	Produits épargne	Total
Primes	3 183 704	37 235 530	40 419 234
Charges de prestations	1 288 852	2 673 489	3 962 340
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	405 164	35 100 800	35 505 964
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
<b>Solde de souscription</b>	<b>1 489 689</b>	<b>-538 759</b>	<b>950 930</b>
Frais d'acquisition	567 376	1 448 771	2 016 147
Autres charges de gestion nettes	92 921	1 200 679	1 293 600
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>660 297</b>	<b>2 649 450</b>	<b>3 309 747</b>
Produits nets de placements	112 128	1 872 284	1 984 412
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	500 732	500 732
<b>Solde financier</b>	<b>112 128</b>	<b>1 371 552</b>	<b>1 483 680</b>
Primes cédées et/ou rétrocédées	531 119		531 119
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	23 759		23 759
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	61 258		61 258
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats			
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires			
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>446 102</b>	<b>0</b>	<b>446 102</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>495 417,74</b>	<b>-1 816 657,49</b>	<b>-1 321 240</b>
<b>Informations complémentaires</b>			
Montants des rachats		2 064 090	2 064 090
Intérêts techniques bruts de l'exercice		1 242 511	1 242 511
Provisions techniques brutes à la clôture	1 309 540	52 626 507	53 936 048
Provisions techniques brutes à l'ouverture	179 798	15 982 562	16 162 360
<b>A déduire</b>			
Provision devenues exigibles			

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2014**

**Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**I- Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, les états de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 7 484 464 dinars, y compris le déficit de l'exercice s'élevant à 1 079 796 dinars.

**1. Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2. Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**3. Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**II- Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**États financiers - exercice clos le 31 décembre 2014**

**Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2014**

Nos travaux nous ont permis de relever les opérations suivantes :

- 1- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a conclu avec Attijari Bank une convention de bancassurance définissant les obligations et les droits de chaque partie. Ladite convention a été autorisée par le conseil d'administration de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance tenu le 11 Novembre 2014. A ce titre :
  - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 296 KDT et revenant à Attijari Bank.
  - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de prévoyance (Assuremprunt, Assurdécouvert, Assurdécouvert Pack, TDI et Rahèt Béli) pour un montant de 469 KDT et revenant à Attijari Bank.
  - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions de gestion des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 114 KDT et revenant à Attijari Bank.
  - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté un produit correspondant à la quote part de la société Attijari Bank dans la campagne publicitaire menée par la société Compagnie Nouvelle d'Assurance pour un montant de 268 KDT. Ce montant représente 50% des charges engagées.
- 2- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2014 un chiffre d'affaires relatif au produit « Temporaire Décès en Inclusion » pour un montant de 848 KDT. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance groupe négocié entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank.
- 3- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté des charges à payer pour un montant de 92 KDT, relatives à sa quote part dans les charges communes du siège (électricité, eau, téléphone, gardiennage, nettoyage) et au salaire de la directrice commerciale mise à la disposition de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance par Attijari Bank.

**II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle fixe. Il bénéficie également d'une voiture de fonction, d'une indemnité de loyer et de carburant ainsi que des billets d'avion (Tunis-Maroc). Ces avantages ont été fixés par le contrat de détachement établi le 01 mars 2013. Par ailleurs le Directeur Général a bénéficié d'une prime de rendement.
- La société a constaté une charge à payer au titre d'une rémunération exceptionnelle au Président du Conseil d'Administration pour une mission de suivi des travaux de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance durant les exercices 2013 et 2014.
- La société a constaté une charge à payer au titre des jetons de présence à servir aux administrateurs.

Les obligations et engagements de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, se présentent comme suit (en dinars) :

	<u>Directeur Général</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014
Avantages à court terme	602 093	76 803	65 400	145 400
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-

Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>602 093</b>	<b>76 803</b>	<b>65 400</b>	<b>145 400</b>

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**AMC Ernst & Young**

**Tunis, le 12 Février 2015**

**Fehmi Laourine**

